



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving -  
PWGSC  
1550, Avenue d'Estimauville  
1550, D'Estimauville Avenue  
Québec  
Québec  
G1J 0C7

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
TPSGC/PWGSC  
601-1550, Avenue d'Estimauville  
Québec  
Québec  
G1J 0C7

<b>Title - Sujet</b> Simulation de systèmes d'armes	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W7701-166176/B	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W7701-166176	<b>Date</b> 2018-07-29
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$QCL-025-17429	
<b>File No. - N° de dossier</b> QCL-6-39317 (025)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2018-08-23</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Heure Avancée de l'Est HAE	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> Specified Herein - Précisé dans les présentes	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Lemay, Hélène	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> qc1025
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (418) 649-2974 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (418) 648-2209
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Solicitation No – N° de l'invitation  
W7701-166176/B  
Client Ref No. – N° de réf. du client  
W7701-166176

Amd. No. – N° de la modif.  
002  
File No. – N° du dossier  
QCN-6-39317

Buyer ID – id de l'acheteur  
QCL025

---

## W7701-166176/B – Simulation de systèmes d'armes

### Modification 002

L'objectif de la présente modification est de :

- 1) Fournir le procès-verbal de la Conférence des soumissionnaires
  - 2) Fournir les questions et réponses
  - 3) Modification à la demande de propositions
- 

#### **1) Procès-verbal de la Conférence des soumissionnaires**

La conférence des soumissionnaires s'est tenue au 1550 Av. D'Estimauville à Québec, le 4 juillet 2018 à 10h dans les bureaux de Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada (TPSGC).

L'autorité contractante a exposé les éléments suivants sur le fonctionnement de la Conférence :

- La présence à la conférence n'est pas obligatoire pour pouvoir déposer une proposition à la demande de propositions W7701-166176/B;
- La conférence ne peut pas être enregistrée
- Une présentation de la responsable technique du projet sera faite
- Nous répondrons aux questions posées tant que cela demeure non classifié
- Si nous n'avons pas la réponse aujourd'hui, nous prendrons la question en note et lui répondrons par questions et réponses en modification de l'invitation
- Un procès-verbal de la Conférence sera publié à tous en modification de l'invitation.

L'autorité technique a effectué la présentation du projet et des changements apportés dans la demande de proposition W7701-166176/B.

Le contenu de la présentation se trouve en annexe de la présente modification

Les questions et réponses fournies lors de la Conférence se trouvent au point 2) Questions et Réponses ci-après.

L'autorité contractante effectue la conclusion de la Conférence, invite les soumissionnaires à lui soumettre toute autre question par écrit à [Helene.Lemay@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:Helene.Lemay@tpsgc-pwgsc.gc.ca)

La conférence des soumissionnaires s'est terminée à 11h05.

---

## **2) Questions et Réponses :**

### **Question 1 :**

L'intégration à faire dans le cadre des travaux de la tâche 5.10 est un « release », c'est-à-dire que le code doit être intégré dans la branche principale de développement (« trunk »), elle n'est pas seulement une copie d'une branche secondaire (« branch »)?

### **Réponse 1 :**

Effectivement, l'intégration du code doit être effectuée dans la branche principale de développement (« trunk »).

### **Question 2 :**

Est-ce que des travaux avec matériel dans la boucle sont prévus?

### **Réponse 2 :**

Non, pas pour ce besoin, il n'est pas prévu pour cela.

### **Question 3 :**

Est-il possible de faire l'ensemble des travaux sur le site?

### **Réponse 3 :**

Non, au besoin une petite portion des travaux peut être effectuée sur le site, mais la majorité des travaux doit être exécutée hors site.

### **Question 4 :**

Est-ce possible d'exécuter les travaux sur le site pour l'équipe complète?

### **Réponse 4 :**

Non, il n'y a pas de place pour une équipe complète. Une personne, par exemple responsable de l'intégration, pourrait travailler à temps plein sur le site, et quelques personnes pourraient travailler sur le site de façon ponctuelle selon les besoins, mais le reste des travaux doit être fait hors-site.

### **Question 5 :**

Quelle est la fréquence de l'intégration?

### **Réponse 5 :**

Au minimum une fois par mois, il est permis d'intégrer plus souvent lorsque requis, mais le minimum est une fois par mois.

### **Question 6 :**

Quelle est le niveau de sécurité requis pour les installations?

---

**Réponse 6 :**

Les travaux sont jusqu'à SECRET OTAN et avec marchandises contrôlées. Il n'y a pas de besoins jusqu'à Très Secret pour ce besoin.

**Question 7 :**

Quel est le délai pour informer la guérite de Valcartier pour une visite en vue de l'intégration?

**Réponse 7 :**

La guérite doit être avisée au minimum 24 heures à l'avance.

**Question 8 :**

Est-ce qu'une attention particulière sera portée à l'attribution des autorisations de tâches, une fois le contrat octroyé, afin d'éviter les problèmes d'accès aux laboratoires ou au système VPG?

**Réponse 8 :**

Oui, une attention sera accordée afin d'assurer l'accès pour effectuer les travaux le nécessitant.

**Question 9 :**

Quel type de licence est requis pour qu'un ordinateur soit fourni?

**Réponse 9 :**

Il s'agit de licences pour compiler certains modèles numériques de Karma. Ces modèles sont utilisés dans presque tous les scénarios, alors posséder un ordinateur capable de les compiler sera utile pour exécuter les tests requis avant l'intégration.

**Question 10 :**

Est-ce que nous aurons accès aux mises à jour des fichiers fournis?

**Réponse 10 :**

Oui, il y aura des mises à jour de fichiers dans la branche principale de développement (« trunk ») de façon régulière donc la mise à jour des fichiers devrait s'effectuer dans les deux sens. Ce sera à l'entrepreneur de déterminer la fréquence pour les mises à jour de la branche principale de développement située à RDDC – Centre de recherches de Valcartier vers les installations de l'entrepreneur. Il faudra aviser lorsque l'entrepreneur arrive et quitte RDDC avec le média de fichiers.

**Question 11 :**

Est-ce qu'il y aura une réunion de démarrage et les spécifications sur la sécurité et les fichiers y seront adressés?

**Réponse 11:**

Oui, une réunion de démarrage sera faite après l'octroi du contrat.

Solicitation No – N° de l'invitation  
W7701-166176/B  
Client Ref No. – N° de réf. du client  
W7701-166176

Amd. No. – N° de la modif.  
002  
File No. – N° du dossier  
QCN-6-39317

Buyer ID – id de l'acheteur  
QCL025

---

**Question 12 :**

Est-ce possible de savoir quand la garantie minimum sera utilisée, en début ou en fin de contrat?

**Réponse 12 :**

Cela dépendra des autorisations de tâches émises, cela devrait être échelonné.

**Question 13 :**

Quel est le ratio de programmation versus la modélisation? Il y a un pourcentage de fourni pour fins d'évaluation dans la demande de proposition, mais opérationnellement quel sera-t-il?

**Réponse 13 :**

Le ratio devrait se situer autour de 50-50, selon les besoins découlant des autorisations de tâches.

**Question 14 :**

Quel est la proportion de travaux protégé A versus Secret?

**Réponse 14 :**

Selon la Liste de Vérification des Exigences Relatives à la Sécurité (LVERS), le personnel doit détenir une cote de niveau Secret.

**Question 15 :**

Est-ce qu'il s'agit d'un renouvellement d'un besoin existant?

**Réponse 15 :**

Non, il s'agit d'un nouveau besoin.

**Question 16 :**

Est-ce possible de savoir si des autorisations de tâches sont prévues dans l'année financière en cours (jusqu'au 31 mars 2019), et si oui, d'avoir une idée du budget prévu?

**Réponse 16 :**

Cela dépendra de la suite du processus et des besoins au moment de l'octroi du contrat. Le montant ne devrait pas être très élevé en 2018-2019.

---

### **3) Modifications à la demande de proposition**

#### **3.1) Partie 3 – Instructions pour la préparation des soumissions, paragraphe 1.1 Section 1 : Soumission technique**

##### **Supprimer l'alinéa a)**

##### **Remplacer par :**

- (a) Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient traiter clairement et de manière suffisamment approfondie des points faisant l'objet des critères d'évaluation en fonction desquels la soumission sera évaluée. Il ne suffit pas de reprendre simplement les énoncés contenus dans la demande de soumissions. Afin de faciliter l'évaluation de la soumission, le Canada demande que les soumissionnaires reprennent les sujets dans l'ordre des critères d'évaluation, sous les mêmes rubriques. Pour éviter les recouvrements, les soumissionnaires peuvent faire référence à différentes sections de leur soumission en indiquant le numéro de l'alinéa et de la page où le sujet visé est déjà traité

#### **3.2) À l'annexe A, *Énoncé des travaux*:**

- i) **Supprimer le paragraphe 5.10 Intégration des travaux et remplacer par :**

##### **5.10 Intégration des travaux**

L'entrepreneur doit :

- 5.10.1 Effectuer des tests préalables à l'intégration des travaux pour minimiser le temps requis pour l'intégration et les impacts sur les autres équipes de développement.
- 5.10.2 Intégrer les travaux dans l'outil de gestion de la configuration en place, sans engendrer de perte d'historique de l'outil.
- 5.10.3 Effectuer les tests nécessaires pour s'assurer que l'intégration des travaux est complétée et que les ajouts/modifications qu'il a effectués n'ont pas d'impacts non désirés sur les services, modèles et simulations existants. L'entrepreneur doit effectuer les tests sur les deux réseaux utilisés lorsque les travaux sont effectués dans Karma.
- 5.10.4 Corriger tout problème résultant de l'intégration des travaux dès que le problème est décelé.

L'entrepreneur est responsable de l'intégration de ses travaux. L'entrepreneur doit intégrer ses travaux sur le site de RDDC – Centre de recherches de Valcartier au minimum une fois par mois. L'entrepreneur doit tenir compte du fait que plusieurs autres équipes de développement peuvent modifier l'architecture de simulation, les modèles et/ou les outils pendant le cours de la tâche et il est de la responsabilité de l'entrepreneur de tester ses modifications avec la dernière version des fichiers avant de procéder à l'intégration. L'entrepreneur est responsable de rassembler et d'effectuer le transfert des fichiers entre ses installations et RDDC – Centre de recherches de Valcartier, et vice-versa, de manière sécuritaire et en respectant les règles et politiques de sécurité en place pour les deux réseaux utilisés par ce projet à RDDC Centre de recherches de Valcartier (un réseau PA et un réseau classifié).

---

**ii) Supprimer le paragraphe 9. Emplacement du travail et remplacer par :**

**9. EMLACEMENT DU TRAVAIL**

Tous les travaux doivent être exécutés en dehors du site de RDDC – Centre de recherches de Valcartier, à l'exception des travaux de la tâche 5.10, des travaux nécessitant l'utilisation d'une des licences de la deuxième liste de licences de la section 14 (Considérations spéciales) ou lorsque spécifié dans l'autorisation de tâche.

Les travaux de la tâche 5.10, ainsi que les travaux nécessitant l'utilisation de licence(s) non disponible(s) dans les installations de l'entrepreneur parmi la deuxième liste de licences du paragraphe 14 (Considérations spéciales), doivent être exécutés sur le site de RDDC, Centre de recherches de Valcartier à l'adresse suivante :

Recherche et développement pour la défense Canada – Centre de recherches de Valcartier

2459, route de la Bravoure

Québec, Québec.

G3J 1X5

Canada

**iii) Supprimer le paragraphe 13. Équipement fourni par le Gouvernement (EFG) et remplacer par :**

**13. ÉQUIPEMENT FOURNI PAR LE GOUVERNEMENT (EFG)**

La liste complète d'équipement fourni par le gouvernement sera spécifiée dans l'énoncé de travail de l'autorisation de tâche. L'équipement fourni par le gouvernement pourrait comprendre :

- L'entrepreneur aura accès à un nombre limité d'ordinateurs sur le site de RDDC – Centre de recherches de Valcartier. Le nombre d'ordinateurs disponibles sera spécifié dans l'énoncé de travail de l'autorisation de tâche. Les logiciels requis pour effectuer le travail seront fournis à l'entrepreneur sur ces ordinateurs.
- L'entrepreneur aura accès au code source et à la documentation technique de WSL et de Karma. Cette information doit être utilisée uniquement pour l'exécution des travaux de ce contrat.
  - o La totalité des fichiers nécessaires sera fournie à l'entrepreneur sur le site de RDDC – Centre de recherches de Valcartier.
  - o Un sous-ensemble des fichiers sera fourni à l'entrepreneur pour utilisation dans les installations de l'entrepreneur. Les fichiers ne pouvant être distribués à des entrepreneurs externes ainsi que les fichiers qui ne sont pas essentiels à la réalisation des travaux seront retirés de l'ensemble complet.
- Un seul ordinateur de RDDC – Centre de recherches de Valcartier, sur lequel seraient installés certains logiciels, sera prêté à l'entrepreneur et pourra être utilisé dans les installations de l'entrepreneur. Cet ordinateur doit être utilisé uniquement pour l'exécution des travaux de ce contrat et les fichiers/logiciels qui s'y trouvent ne doivent pas être partagés, copiés, distribués ou vendus. L'ordinateur doit être remis à RDDC – Centre de recherches de Valcartier à la fin du contrat.
- Les disques durs et/ou clés USB pour effectuer des travaux classifiés seront fournis à l'entrepreneur. Les disques durs et les clés USB devront être remis à RDDC – Centre de recherches de Valcartier à la fin du contrat.

---

L'entrepreneur est responsable du maintien de l'ordre et de la propreté des installations et du matériel mis à sa disposition par RDDC – Centre de recherches de Valcartier pendant la durée des travaux. Le matériel fourni devra être remis en bon état et rangé à son emplacement d'origine à la fin des travaux.

**iv) Supprimer le paragraphe 14. Considérations spéciales et remplacer par :**

**14. CONSIDÉRATIONS SPÉCIALES**

Une ressource de la catégorie Informatique Junior doit être proposée sur une tâche seulement lorsqu'elle a la capacité d'effectuer les travaux de façon efficace et autonome. Pour certaines tâches, elle pourrait devoir être encadrée par une ressource de la catégorie Informatique Sénior.

Une ressource de la catégorie Physique – Junior doit être proposée sur une tâche seulement lorsqu'elle a la capacité d'effectuer les travaux de façon efficace et autonome. Pour certaines tâches, elle pourrait devoir être encadrée par une ressource de la catégorie Physique – Aéronautique ou Physique – Optique.

Tous les produits fournis par RDDC – Centre de recherches de Valcartier à l'entrepreneur, ainsi que tous les produits créés et/ou modifiés par l'entrepreneur dans le cadre de ce contrat doivent être utilisés exclusivement pour réaliser les travaux dans le cadre de ce contrat pour répondre aux besoins de RDDC – Centre de recherches de Valcartier, et doivent être remis au responsable technique à la fin du contrat. Aucun autre usage n'est permis et l'entrepreneur ne doit conserver aucune copie de ces produits après le contrat. Les produits comprennent, sans s'y limiter, le code source, les rapports, les modèles, les fichiers de configuration, les outils, la documentation, les diagrammes, les applications logicielles, etc. Les produits comprennent tous les types de formats (format papier, format électronique, etc.). En tout temps, l'entrepreneur doit prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que les produits ne sont pas partagés, copiés, distribués ou vendus à quelqu'un ne travaillant pas sur ce contrat pour le compte de RDDC – Centre de recherches de Valcartier.

L'entrepreneur doit détenir, au minimum, les licences suivantes :

- Microsoft Windows 7 64 bits ainsi que les versions subséquentes
- Microsoft Visual Studio 2015 ainsi que les versions subséquentes
- MathWorks Matlab et Simulink 64 bits R2013b, R2016a ainsi que les versions subséquentes
- Microsoft Office 2010 ainsi que les versions subséquentes
- Subversion (SVN) 1.8.13 ainsi que les versions subséquentes
- TortoiseSVN 1.8.11 64 bits ainsi que les versions subséquentes
- Spectral Sciences, Inc. (SSI) MODTRAN v5 64 bits ainsi que les versions subséquentes

Détenir les licences suivantes permettrait d'effectuer certains travaux dans les installations de l'entrepreneur :

- Sparx Systems Enterprise Architect 13
- Remograph Remo 3D v2.6.1 64 bits
- MathWorks Matlab coder et Simulink coder 64 bits R2013b, R2016a ainsi que les versions subséquentes

L'entrepreneur devrait utiliser des ordinateurs performants avec des cartes graphiques pouvant supporter des calculs GPU intensifs.

Solicitation No – N° de l'invitation  
W7701-166176/B  
Client Ref No. – N° de réf. du client  
W7701-166176

Amd. No. – N° de la modif.  
002  
File No. – N° du dossier  
QCN-6-39317

Buyer ID – id de l'acheteur  
QCL025

---

L'entrepreneur est responsable de l'intégration de ses travaux. L'entrepreneur doit intégrer ses travaux sur le site de RDDC – Centre de recherches de Valcartier au minimum une fois par mois. L'entrepreneur est responsable de rassembler et d'effectuer le transfert des fichiers entre ses installations et RDDC – Centre de recherches de Valcartier, et vice-versa, de manière sécuritaire et en respectant les règles et politiques de sécurité en place pour les deux réseaux utilisés par ce projet à RDDC Centre de recherches de Valcartier (un réseau PA et un réseau classifié).

Tous les supports de stockage (disques durs, clés USB, etc.) classifiés sur lesquels des composantes de Karma auront été copiées devront être remis au responsable technique à la fin du contrat.

#### **4. Annexe 1 – Présentation de la Conférence des soumissionnaires**



Recherche et développement  
pour la défense Canada

Defence Research and  
Development Canada

# Conférence des soumissionnaires

## Contrat W7701-166176



DRDC | RDDC



Canada

## Choix du type de contrat (AT)

- Raisons
  - Priorités revues régulièrement
  - Très difficile de prévoir les besoins spécifiques plusieurs mois/années à l'avance
- Mesure prise pour atténuer le risque pour les entrepreneurs
  - Augmentation du pourcentage de travaux garantis

## Précisions sur l'énoncé des travaux et sur les critères d'évaluation

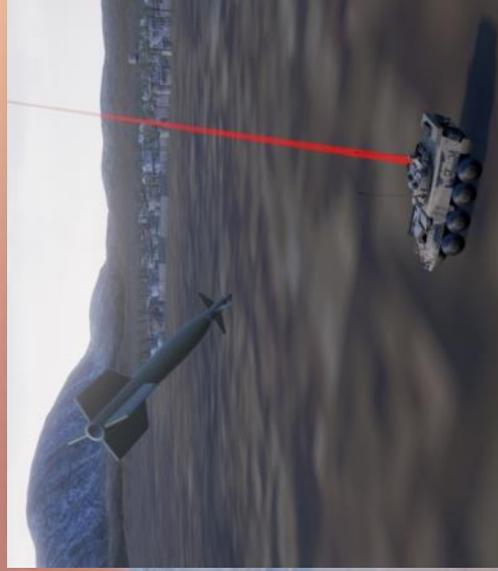
- Contexte
- Catégories de ressources
- Travaux hors-site

## Contexte

- Polygone d'essai virtuel (VPG)
  - Résumé
    - VPG fournit plusieurs outils de modélisation et simulation (M&S), dont un environnement synthétique pour exécuter des simulations d'engagement d'armes, et est utilisé, entre autres, pour déterminer et évaluer le niveau de protection de certaines plateformes canadiennes contre des menaces électro-optique.
  - Lien entre le contrat et VPG
    - Le contrat vise principalement à effectuer les travaux requis pour supporter les projets de la section Systèmes d'armes qui utilisent VPG.
  - Problématique actuelle pour les contrats liés à VPG
    - Manque d'entrepreneurs



# Images de simulation dans VPG



## Catégories de ressources

- Équipe multidisciplinaire
  - Catégories Informatique (sénior et junior)
    - Nécessaire pour le développement d'outils logiciels et/ou de l'environnement de simulation en suivant les bonnes pratiques du génie logiciel.
  - Catégories Physique (aéronautique, optique et junior)
    - Nécessaire pour la modélisation et la compréhension du fonctionnement des systèmes d'armes et des phénomènes physiques pouvant les affecter et/ou les guider.
  - Les ressources des catégories Informatique et Physique doivent travailler ensemble car leurs travaux sont étroitement liés.
  - Les partenariats sont bienvenus et encouragés.
- Des catégories junior ont été ajoutées pour faciliter la relève.

## Travaux hors-site (1/6)

- La majeure partie des travaux peut être effectuée hors site.
- Intégration sur le site de RDDC – Centre de recherches de Valcartier
  - Raisons
    - Plusieurs projets/contrats travaillent simultanément sur VPG
    - Système d'intégration continue en place

## Travaux hors-site (2/6)

- Intégration sur le site de RDDC – Centre de recherches de Valcartier (suite)
  - Transfert de fichiers par l’entrepreneur
    - Exemple de contraintes de sécurité actuelles à considérer
      - Une détection de virus doit être effectuée avant le transfert de données
      - Le média de transfert doit respecter les ODSDN, par exemple:
        - Être vierge ou reformaté avant l’usage
        - Aucune technologie sans-fil
      - Certains fichiers doivent être regroupés dans un dossier compressé (zip)
    - Transport et entreposage adéquat selon le niveau de classification
    - Le transfert de données doit être effectuée par une personne désignée et formée
    - La guérite de RDDC – Centre de recherches de Valcartier doit être avisée de l’entrée du média de transfert sur le site et le formulaire approprié doit être rempli.
  - Les normes de sécurité et les procédures peuvent changer à tout moment

## Travaux hors-site (3/6)

- Intégration sur le site de RDDC- Centre de recherches de Valcartier (suite)
  - 2 réseaux d'intérêt pour les travaux VPG
    - Un réseau protégé A
    - Un réseau secret
    - Synchronisation entre les 2 réseaux.
- Réunions
  - Réunions de suivi
  - Réunions d'architecture
  - Téléconférence

## Travaux hors-site (4/6)

- Matériel et logiciels requis
  - Ordinateurs
    - Exemple de configuration d'un ordinateur de simulation VPG :
      - Processeur : Intel i7 5930K
      - Mémoire RAM : 32 GB
      - Carte vidéo : NVIDIA GeForce GTX 1070
        - Beaucoup de calculs GPU donc carte graphique importante
      - Disque dur : 1 disque SSD 512 GB + 1 disque de 1 TB

## Travaux hors-site (5/6)

- Matériel et logiciels requis (suite)
  - 2 listes de logiciels se retrouvent dans l'énoncé des travaux
    - Une liste pour les logiciels fréquemment utilisés (obligatoire)
      - Difficile d'effectuer des travaux hors-site sans ces logiciels
    - Une liste pour les logiciels utilisés occasionnellement (optionnel)
      - Les travaux nécessitant ces logiciels pourraient se faire sur le site lorsque requis

## Travaux hors-site (6/6)

- Matériel fournit
  - Disques durs classifiés
  - 1 ordinateur
    - Certains modèles pourront être compilés uniquement sur cet ordinateur
  - Fichiers
    - Tous les fichiers PA
    - Seulement les fichiers nécessaires pour les fichiers de niveau marchandise contrôlée et/ou secret

## Envergure de VPG

- Contrats courants incluant des travaux sur VPG (tous à autorisation de tâches)

# contrat	Titre	Début - fin du contrat	Montant (\$)
W7701-155961	Modélisation et simulation de systèmes militaires	2016 - 2021	4 M
W7701-166175	Support tech dev. simulateur EO	2017 - 2022	6 M
W7701-155932	Intégration et analyse des systèmes d'armes	2015 - 2020	4 M
W7701-155943	Développement et intégration des capacités en simulation avec matériel	2016 - 2020	850 k

- Demande grandissante pour les travaux dans VPG

## Conclusion

- Manque d'entrepreneurs pour les contrats avec des travaux VPG
  - Les partenariats sont encouragés
- Changements principaux apportés depuis le premier affichage pour permettre à un plus grand nombre d'entrepreneurs de soumissionner
  - Permettre les travaux hors-site
  - Critères d'évaluation moins spécifiques
  - Augmentation du pourcentage de travaux garantis



# Questions





Recherche et développement  
pour la défense Canada

Defence Research and  
Development Canada

# DRDC | DRDDC

**SCIENCE, TECHNOLOGY AND KNOWLEDGE**  
FOR CANADA'S DEFENCE AND SECURITY

**SCIENCE, TECHNOLOGIE ET SAVOIR**  
POUR LA DÉFENSE ET LA SÉCURITÉ DU CANADA



Solicitation No – N° de l'invitation  
W7701-166176/B  
Client Ref No. – N° de réf. du client  
W7701-166176

Amd. No. – N° de la modif.  
002  
File No. – N° du dossier  
QCN-6-39317

Buyer ID – id de l'acheteur  
QCL025

---

**TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DE MEURENT INCHANGÉES.**